

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
VENDREDI 21 MARS 2008

La séance a été ouverte à 20h30 sous la présidence de Robert Baylot, maire qui a rappelé la liste des conseillers élus.

Etaient présents : MM. Jean-Luc Fraisse, Gilbert Meyssonier, Roland Puech, Michèle Valentin, Marcel Meyssonier, Jean-Paul Brustel, Pascal Garnier, Gilbert Caroff-Duflos, Eric Jacob, Hervé Trescartes, Stéphane Charrat, Nadine Tallobre, Patricia Payet, Jean-Michel Jamon, Bruno Christophe.

Gilbert Meyssonier a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Nadine Tallobre et Hervé Trescartes ont été désignés comme assesseurs.

Election du maire :

Sous la présidence de Marcel Meyssonier, le plus âgé des membres présents, il a été procédé à l'élection du maire.

Jean-Luc Fraisse a été proclamé maire au 1^{er} tour de scrutin par 14 voix pour et un bulletin blanc.

Le déroulement de la séance du conseil municipal s'est poursuivi sous la présidence de Jean-Luc Fraisse, maire.

Détermination du nombre des adjoints :

M. le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal. En vertu de l'article L 2122-2 du Code général des Collectivités territoriales, le conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal. Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de quatre adjoints.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, la création de quatre postes d'adjoints au maire.

Election des adjoints :

Election du 1^{er} adjoint :

Gilbert Meyssonier est élu 1^{er} adjoint au 1^{er} tour de scrutin, par 14 voix pour et un bulletin blanc. Il aura en charge les questions relatives au développement économique, à l'emploi, au logement, aux bâtiments communaux, au cadre de vie, à l'environnement, aux affaires sociales et scolaires, à l'état civil, aux archives, à la communication et à l'animation.

Election du 2^{ème} adjoint :

Roland Puech est élu 2^{ème} adjoint au 1^{er} tour de scrutin, par 14 voix pour et un bulletin blanc. Il aura en charge les questions relatives à l'eau, l'assainissement, les ordures ménagères et le chauffage urbain.

Election du 3^{ème} adjoint :

Michèle Valentin est élue 3^{ème} adjoint au 1^{er} tour de scrutin, par 13 voix pour et deux bulletins blancs. Elle aura en charge les questions relatives aux finances et à la comptabilité.

Election du 4^{ème} adjoint :

Marcel Meyssonier est élu 4^{ème} adjoint au 1^{er} tour de scrutin, par 13 voix pour et deux bulletins blancs. Il aura en charge les questions relatives à l'aménagement, l'urbanisme, la voirie et les chemins ruraux.

Délégations consenties au Maire par le conseil municipal

M. le Maire expose que les dispositions du Code général des Collectivités territoriales permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à M. le Maire, ou en cas d'empêchement au 1^{er} adjoint, ou à défaut au 2^{ème} adjoint, les délégations prévues au titre de l'article L2122-22.

Fixation des indemnités de fonctions du Maire :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, et avec effet immédiat de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire au taux de 27.68% de l'indice brut 1015.

Fixation des indemnités de fonctions des adjoints au Maire :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité et avec effet immédiat de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire au taux de 8.31% de l'indice brut 1015.

Indemnités de conseil du receveur :

Le comptable de la commune ayant donné son accord de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique et financière, il est alloué à Mme Brivadis-Dessagne, receveur, l'indemnité de conseil et de confection de documents budgétaires au taux de 100% avec effet au 21 mars 2008.

Mise en place des Commissions :

Commission	Vice-président	Membres
Finances	J.-M. Jamon	G. Meyssonier, M. Valentin, M. Meyssonier, R. Puech, J.-P. Brustel, P. Garnier, G. Duflos, B. Christophe
Développement économique, emploi	B. Christophe	P. Garnier, H. Trescartes, J.-M. Jamon ¹
Appels d'offres	Membre de droit : J.-L. Fraise 3 titulaires : R. Puech, M. Meyssonier, N. Tallobre 3 suppléants : G. Meyssonier, H. Trescartes, B. Christophe	
Aménagement, urbanisme , permis de construire et CU (POS, ZPPAUP), circulation, électrification, logement Bâtiments, travaux	M. Meyssonier	R. Puech, G. Duflos, H. Trescartes, P. Payet ²
Voirie, chemins ruraux , pistes forestières, boisement, matériel, services techniques	M. Meyssonier	J.-P. Brustel, E. Jacob, S. Charrat, N. Tallobre, P. Payet
Cadre de vie, environnement , culture, petit patrimoine, tourisme, camping, propreté, fleurissement	G. Duflos	G. Meyssonier, M. Valentin, P. Payet, B. Christophe
Eau, assainissement , OM, chauffage urbain	R. Puech	G. Meyssonier, P. Garnier, E. Jacob, H. Trescartes, S. Charrat, P. Payet, B. Christophe ³
Affaires sociales et scolaires , solidarité	J.-P. Brustel	G. Meyssonier, M. Valentin, N. Tallobre ⁴
Communication : BI, site internet	G. Duflos	G. Meyssonier, B. Christophe
Animation, vie associative , fêtes, sport, jumelage, subventions	P. Garnier.	R. Puech, G. Duflos, E. Jacob, H. Trescartes, B. Christophe
Impôts locaux	Membre de droit : J.-L. Fraise 6 titulaires : B. Boyer, M. Meyssonier, S. Charrat, P. Payet, R. Rouvier, Ch. Bénézit 6 suppléants : P. Maury, P. Garnier, Cl. Bussac, J. Ribeyre, F. Mercier, F. Charreyre	

¹ Invité pour chaque réunion : F. Charreyre

² Invité selon besoins : P. Ferrand

³ Invité selon besoins : P. Ferrand

⁴ Invité pour chaque réunion : Sylvie Giraud-Terrasson

Election des délégués dans les organismes extérieurs :

Organisme	Délégués
Centre communal d'action sociale (CCAS)	Membre de droit : J.-L. Fraise 3 élus : J.-P. Brustel, M. Valentin, N. Tallobre 3 nommés par CMal : J. Tissandier, R. Ampilhac, J. Charrat 3 nommés par organismes sociaux (UDAF, APAJH, 3 ^{ème} âge)
Communauté de communes (CCPA)	3 titulaires : J.-L. Fraise, G. Meyssonier, R. Puech 3 suppléants : P. Garnier, G. Duflos, B. Christophe
Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (SICTOM)	2 titulaires : J.-L. Fraise, R. Puech
Syndicat départemental des collectivités concédantes de l'électricité et du gaz (SDCCEG)	1 titulaire : J.-L. Fraise 1 suppléant : G. Meyssonier
Syndicat de gestion des eaux du Velay	1 titulaire : R. Puech 1 suppléant : S. Charrat
SICALA	cf. CCPA
Parc naturel régional Livradois-Forez (PNRLF)	1 titulaire : G. Duflos 1 suppléant : G. Meyssonier
Syndicat mixte de développement ferroviaire du Livradois-Forez (DFL) ex-SAP	Membre de droit : J.-L. Fraise Suppléant : G. Duflos
CA ^{ion} collège du Mont-Bar	1 titulaire : G. Meyssonier 1 suppléant : N. Tallobre
CA ^{ion} AGUMAA	3 titulaires : E. Jacob, R. Puech, G. Meyssonier 3 suppléants : à déterminer
CA ^{ion} Maison de retraite	Membre de droit : J.-L. Fraise 2 élus : J.-P. Brustel, P. Payet 2 membres nommés par le maire : P. Marrel, J. Borie
CA ^{ion} Centre de Loisirs	1 titulaire : à déterminer
CA ^{ion} MAS	1 titulaire : M. Valentin 1 suppléant : R. Puech
Conseil d'école ELJM	Titulaires : J.-L. Fraise, P. Payet
Comité de jumelage Allègre-Monlet-Krostidt	Membre de droit : J.-L. Fraise 4 élus : à déterminer
Commission de révision des listes électorales (Chambre des Métiers)	Chef d'entreprise : H. Trescartes Salarié : E. Peny
Correspondant de Défense	M. Meyssonier

Traitement des questions orales au conseil municipal :

Dans les communes de moins de 3500 habitants, pour lesquelles l'adoption d'un règlement intérieur n'est pas obligatoire, une délibération spécifique doit néanmoins être prise pour fixer les conditions dans lesquelles sont présentées et traitées les questions orales.

M. le maire propose que les questions soient déposées si possible 48 heures avant la séance du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil valide ce choix à l'unanimité.

Dates des prochaines réunions :

Commission des finances : lundi 31 mars à 20h30, lundi 7 avril à 20h30 et lundi 14 avril à 20h30.

Réunion du conseil municipal : vendredi 18 avril à 20h30.

Séance levée à 22h.